

Réseau Handicap Psychique



Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

OFFRE D'EMPLOI : Case Manager (Référent.e de parcours) RéHPsy

Offre d'emploi en CDI, temps plein, à compter de septembre 2020

Présentation du Réseau

Le Réseau Handicap Psychique est un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale de droit public financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et le département de l'Isère. Créé en 2002, il fédère des professionnels de santé libéraux, des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, des représentants d'usagers et de familles.

Ses principaux objectifs sont :

- De faciliter le rétablissement des personnes en situation de handicap psychique en cherchant des réponses à leurs besoins, souvent complexes, et ainsi favoriser leur insertion socioprofessionnelle.
- D'identifier les besoins non couverts et de demander leur prise en compte par les pouvoirs publics ;
- De contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique.

Ses interventions se déclinent en faveur des personnes en situation de handicap psychique mais aussi des aidants familiaux et des professionnels, institutionnels comme libéraux.

Reconnu au plan national comme le premier réseau constitué autour de la prise en charge du handicap psychique dédié à la réhabilitation psychosociale et à la réinsertion, il a anticipé dès sa constitution les lois de 2002 et 2005 et participé au plan national à l'évolution des politiques de santé publique concernant la problématique du handicap psychique. Il a ainsi été entendu par les différentes instances ministérielles, la commission Couty et a contribué au rapport Milon. Il a pris part en 2008 avec la MDPH de l'Isère, à l'étude conduite par le CEDIAS avec l'appui de la CNSA sur « l'évaluation des handicaps d'origine psychique ».

Localisation géographique du poste

Résidence Administrative :
RéHPsy
Centre Ambulatoire de Santé Mentale
8 Place du Conseil National de la Résistance
38400 SAINT MARTIN D'HERES

GCSMS RéHPsy

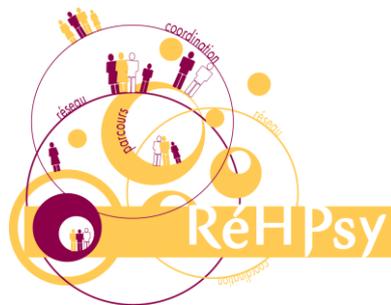
Au Centre Ambulatoire de Santé Mentale

8, place du Conseil National de la Résistance à St Martin d'Hères

☎ : 04 56 58 84 30

✉ : contact@rehpsy.fr

Réseau Handicap Psychique



Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Déplacements dans le Sud Isère et l'agglomération grenobloise

Permis B indispensable,

Véhicule de service partagé à disposition pour les déplacements, selon disponibilité.

Nécessité toutefois de prévoir l'utilisation ponctuelle de son véhicule personnel.

Description du poste

L'équipe du réseau en Isère est composée d'un 0.5 ETP (Equivalent Temps Plein) de médecin de coordination, d'un 0.5 ETP de psychologue – neuropsychologue pour l'Isère et la Drôme, d'un 0,5 ETP de Job coach et d'1.5 ETP de case manager. Il y a aussi 1 ETP de coordinateur, 1,2 ETP de secrétaires de coordination mais, pour ces deux derniers, du temps de travail est dédié à ce territoire parmi l'ensemble de leurs missions.

Le/la case manager est le/la référent.e de parcours d'une quarantaine de bénéficiaires jusqu'à leur sortie du réseau. Il/elle assure en particulier les liens avec les membres prestataires de l'Equipe Spécialisée d'Evaluation du Handicap Psychique (ESEHP) et les partenaires du parcours. Il/elle prend part à l'évaluation des besoins des personnes. Pour ce faire notamment :

- Il/elle reçoit les bénéficiaires, seul.e ou avec le médecin de coordination, pour l'entretien d'accueil et de finalisation du PPS (Plan Personnalisé de Santé) : selon les besoins, il/elle peut recevoir pour des entretiens complémentaires.
- Il/elle assure une fonction de coaching afin de soutenir la dynamique de parcours ;
- Il/elle est membre du COTECH (Comité Technique) de l'ESEHP ;
- Il/elle prépare les situations présentées au COTECH : recherche d'informations et synthèse ;
- Il/elle est le garant du bon déroulement de l'évaluation conduite par le COTECH jusqu'à l'élaboration du PPS ;
- Il/elle assure la coordination des interventions (sauf sur le plan médical qui relève du médecin de coordination) et le suivi de la mise en œuvre du PPS ;
- En lien avec le médecin de coordination, il/elle conduit l'évaluation du dispositif et rédige le rapport d'activité et d'auto-évaluation du dispositif ;
- Il/elle participe aux recherches-actions qui pourront être menées dans le cadre de ce dispositif ;

GCSMS RéHPsy

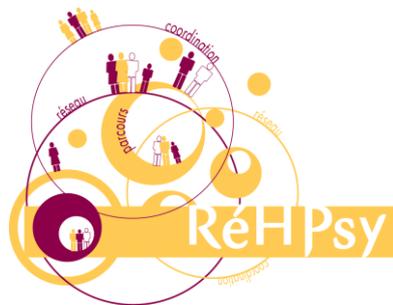
Au Centre Ambulatoire de Santé Mentale

8, place du Conseil National de la Résistance à St Martin d'Hères

☎ : 04 56 58 84 30

✉ : contact@rehpsy.fr

Réseau Handicap Psychique



Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

- Il/elle participe à la prospection des ressources partenariales mobilisables pour le bon déroulement des évaluations et des parcours ;
- Il/elle participe aux réunions d'équipe.

L'intensité de l'intervention auprès de la personne concernée est variable en fonction de ses besoins mais le case management au RéHPsy n'est pas de type intensif et peut donc supporter un assez grand nombre de situations.

Le/la case manager est placé.e hiérarchiquement sous la responsabilité du coordinateur et du médecin de coordination générale du RéHPsy, par délégation de l'Administrateur.

Profil recherché

Psychologue, neuropsychologue, ergothérapeute, travailleur.euse social.e, infirmier.e...

Plus que le métier de base, c'est la capacité à le dépasser pour assurer les fonctions de case manager qui sera recherchée.

Maîtrise de l'interprétation des bilans neuropsychologiques et de l'évaluation fonctionnelle des personnes en situation de handicap psychique.

Connaissance de la santé mentale, des techniques de réhabilitation psychosociale.

Connaissance des filières de soins et des acteurs du handicap psychique.

Le poste requiert également de très bonnes qualités relationnelles (écoute, communication) et rédactionnelles, le goût du travail en équipe pluridisciplinaire et pluri-professionnelle, une rigueur organisationnelle et une maîtrise des outils informatiques de base.

Soutien au Poste

Le travail du RéHPsy dans le Sud Isère vient s'inscrire dans l'action globale du RéHPsy en Isère et sur les départements de la Drôme, de la Savoie et de la Haute-Savoie dont l'organisation est similaire. Aussi, des temps d'échange réguliers sont organisés avec les case managers des autres territoires.

Une période de passation avec la personne actuellement en poste est prévue.

GCSMS RéHPsy

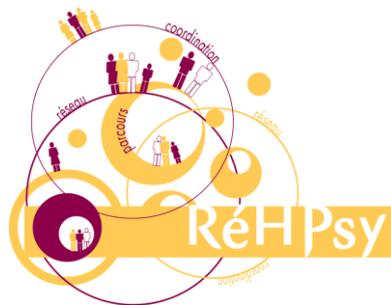
Au Centre Ambulatoire de Santé Mentale

8, place du Conseil National de la Résistance à St Martin d'Hères

☎ : 04 56 58 84 30

✉ : contact@rehpsy.fr

Réseau Handicap Psychique



Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Intérêt du Poste

Le/la case manager travaille au cœur du réseau de structures en lien avec la santé mentale. L'expérience de ce poste, même sur une durée limitée, sera un atout pour vous faire connaître d'un grand nombre de partenaires des champs sanitaires, médicosociaux et sociaux. Aussi, la fonction de case manager est en développement actuellement dans le champ de la santé et ce profil est de plus en plus recherché.

Type de contrat

Temps plein.

Embauche par le Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI) pour mise à disposition du RéHPsy.

Rémunération en fonction de la grille de la fonction publique hospitalière selon diplôme.

Prise en charge des frais de repas en dehors de la résidence administrative.

Modalités de candidature

Merci d'adresser CV et lettre de motivation par courrier ou courriel au GCSMS RéHPsy :

contact@rehpsy.fr

ou

RéHPsy

Au Centre Ambulatoire de Santé Mentale
8 Place du Conseil National de la Résistance
38400 SAINT MARTIN D'HERES

GCSMS RéHPsy

Au Centre Ambulatoire de Santé Mentale

8, place du Conseil National de la Résistance à St Martin d'Hères

☎ : 04 56 58 84 30

✉ : contact@rehpsy.fr